

**1. Pouvoir adjudicateur :**

- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée  
16, Rue Olivier de Clisson  
B.P. 49, 85002  
La Roche S/ Yon Cedex  
☎ : 02-51-45-32-85, 📠 : 02-51-45-32-90  
Courriel : [marie-therese.greau@vendee.cci.fr](mailto:marie-therese.greau@vendee.cci.fr)

**2. Objet du marché :** Recherche d'occupants des bâtiments dit « MARCHÉ de GROS » situé sur la zone portuaire des Sables d'Olonne

**3. Lieu d'exécution :** Zone portuaire des Sables d'Olonne

**4. Conditions de participation :**

*Critères de sélection des candidatures :* application des articles 43, 44, 45 et suivants du CMP.

L'examen des compétences, références, moyens humains et matériels des candidats portera particulièrement sur :

- Homogénéité et cohérence de l'économie du projet global au vu de la destination du domaine public portuaire (activités envisagés - 30%
- Intérêt du montage juridique au regard des responsabilités (idéalement indéfinie et solidaire) – 30%
- Esthétique du projet – 20%
- Délais de mise en œuvre – 20%

Références demandées pour la situation juridique, la capacité économique et financière, la capacité technique et les références professionnelles

**5. Forme de marché :** procédure adaptée – marché de services

**6. Caractéristiques principales :**

Les soumissionnaires devront remettre sur papier libre le descriptif de leur projet dans sa globalité, à savoir :

- Les plans (esquisses .....)
- Les éléments du projet (éléments économiques, financiers, emplois générés, perspectives de développement prévisionnel, délais .....)
- Le détail du montage juridique
- Les délais de réalisation concernant la mise en œuvre du projet
- L'acceptation du contrat d'occupation individuelle complété.

**7. Lot, variante :** non

**8. Date limite de réception des offres :** vendredi, 1<sup>er</sup> octobre 2010 à 12 heures

**9. Pour tout renseignement complémentaire :**

Betty SELLIER - ☎ 02 51 45 32 54

**10. Numéro de référence attribué au marché par la personne publique :** 21.06/10

**11. Date d'envoi de l'avis :** le 9 juillet 2010